

Colloque du jeudi 28 mars 2002

« Les enjeux de la radioprotection ».

Matin : 9h00 à 13h00

- **Discours d'ouverture : Monsieur André ASCHIERI**, député des Alpes-Maritimes, président de la délégation parlementaire France / Bélarus.
Présentation des intervenants et des travaux de la matinée.
- **Les effets sanitaires des rayonnements ionisants**
 - **Le bilan officiel de Tchernobyl** (de 31 à 40 morts, 1 800 cancers de la thyroïde « guérissables »).
« *Même s'il y avait un accident de ce type tous les ans, je considérerais le nucléaire comme une source d'énergie intéressante.* » déclaration de Hans Blix, directeur de l'Agence Internationale de l'Energie, en août 1986
Des modèles aux interdictions de penser (l'exemple de l'augmentation de l'incidence des cancers de la thyroïde).
Intervenant à confirmer
 - Les effets qui ne sont pas reconnus par l'establishment nucléaire (AIEA, UNSCEAR...)
 - ✓ **les enseignements de Tchernobyl** : le professeur **Michel FERNEX** exposera les résultats des travaux du professeur **Youri BANDAZHEVSKY**, ancien recteur de l'institut de médecine de Gomel, sur les effets sanitaires des contaminations internes chroniques (en particulier la corrélation qu'il a observé entre la contamination des enfants par le césium 137 et l'augmentation des cardiopathies). En complément de l'exposé, le professeur **Vassili NESTERENKO** présentera le résultat des anthropogammamétries réalisées par son institut sur les habitants du Bélarus afin de déterminer leur niveau de contamination.
 - ✓ **l'atteinte du système nerveux central par le professeur Pierre FLOR-HENRY** : l'action des rayonnements ionisants sur l'hémisphère gauche du cerveau.
- **Quelle protection en cas d'accident nucléaire ? Principes et réalités**
 - **Introduction : accidents passés et risques à venir par Solange FERNEX**, présidente de la section française de la ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.
 - **Les contre-mesures disponibles en cas d'accident majeur** : intérêt et limites. Les principes qui déterminent l'action des Etats : la nécessité de justifier l'intervention et la fixation de niveaux de risque dit « acceptable ».
Intervenant à confirmer
 - **L'expérience du Bélarus. Le professeur Vassili NESTERENKO**, aujourd'hui directeur de l'Institut indépendant de radioprotection BELRAD, était en 1986 directeur de l'Institut de l'énergie nucléaire de l'Académie des sciences de Biélorussie. Il avait la compétence et les moyens de mesure et il s'est efforcé de convaincre les autorités de la nécessité d'évacuer les populations. Il apportera son témoignage sur la gestion de la catastrophe (ce qu'il était possible de faire et ce qui ne l'était pas) et sur son ampleur, à la fois dans l'espace et dans le temps.
 - **L'expérience de la France**. La gestion des retombées de Tchernobyl : incompétence, mensonges et violation de la réglementation par **Roland DESBORDES**, physicien, président de la CRIIRAD.
 - De la nécessité du mensonge dans la gestion de l'accident nucléaire : présentation du livre de **Roger BELBEOCH**, physicien, auteur, avec Bella Belbéoch de « Tchernobyl, une catastrophe ».
- **Interventions de la salle.**

Après-midi : 14h30 - 18h00

➤ **La subordination de la radioprotection aux intérêts du lobby nucléaire : des dispositions réglementaires aux interventions en sous-mains.**

- **Par qui sont fixées les normes de « radioprotection » ?** AIEA, traité EURATOM, CIPR... *Intervenant à confirmer*
- **Un exemple biélorusse : le travail accompli par l'institut Belrad pour faire connaître les véritables niveaux d'expositions contrarie les objectifs de repeuplement des zones contaminées** (les interventions du ministère de la Santé pour empêcher le contrôle des niveaux de contamination et le projet ETHOS, financé par la commission européenne, porté par le lobby nucléaire français) **par Vassili NESTERENKO**, directeur de l'Institut de radioprotection BELRAD, avec les témoignages de Michel FERNEX et Wladimir TCHERTKOFF, réalisateur, auteur de plusieurs documentaires sur la situation en Biélorussie et de « *Mensonges nucléaires* ».
- **Un exemple français. La primauté donnée aux intérêts économiques sur la protection sanitaire de la population française : des choix de 1986** (les informations issues des perquisitions) **à ceux de 2002** (la nouvelle organisation de la radioprotection en France) par **Corinne CASTANIER**, directrice de la CRIIRAD.
- **Un exemple international : l'accord qui lie l'OMS à l'AIEA, agence pro-nucléaire** par **Michel FERNEX**, professeur de médecine à l'Université de Bâle, membre de l'IPPNW.
- **Vérités interdites : la condamnation à 8 ans de prison du professeur Bandazhevsky**, au terme d'un procès qui a violé toutes les règles de droit et sur la base d'une accusation de corruption qu'il a toujours niée et qui n'est basée sur aucune preuve, les témoins s'étant rétractés en précisant qu'ils avaient subi des pressions. Les consignes données pour discréditer ses travaux..
- **Deux rapports discordants émanant de 2 organismes onusiens, l'UNSCEAR et l'OCHA, publiés la même année, par Solange FERNEX.**
- **La situation dans les territoires contaminés, par Dusan ZUPKA**, responsable du programme *Tchernobyl* à l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA-ONU).

➤ **Interventions de la salle.**

➤ **Perspectives : qu'est-il possible de faire ?**

Parmi les appels à solidarité et à action :

- La libération de Youri Bandazhevsky : appel à mobilisation et rendez-vous à Genève le samedi 4 mai.
- L'aide à apporter à Vassili Nesterenko et à l'institut Belrad
- Le contrôle des financements européens (et autres) : l'argent public ne doit pas servir au lobby nucléaire à intervenir dans le champ de la radioprotection.
- Un débat européen pour la révision des normes de radioprotection (limites de contamination sur les aliments, sur les niveaux de dose « tolérables » en situation post accidentelle, etc)
- La dénonciation de l'accord OMS – AIEA et l'appel à l'opinion publique et aux professionnels de la Santé
- Sortir la radioprotection et la sûreté nucléaire de la tutelle du ministère de l'Industrie, du monopole des grands corps de l'Etat et exiger du ministère de la Santé qu'il se conforme à sa mission de protection de la santé publique.

➤ **Appel d'Amnesty international en faveur du Pr. Youri BADAZHEVSKY**

➤ **Appel d'Hubert REEVES pour l'aide aux victimes de Tchernobyl et la défense de la radioprotection**

➤ **Discours de clôture de Michèle Rivasi, députée de la Drôme.**